

N°122 - NOV. 2011

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général



Sécurité routière

Le défi quotidien du Conseil général

Exposition

" Du Nil à Alexandrie, histoires d'eaux " :
c'est parti !



Conseil général
de la Sarthe

Posters
Le Mans FC
& MSB

Chèques collèges 72



À toi de jouer !



Prendre des cours de musique, faire du sport ou aller au cinéma sont autant de dépenses qui pèsent sur le budget d'une famille. Pour permettre à tous les élèves de 3^{ème} d'accéder plus facilement à la culture, au sport et aux loisirs, le Conseil général de la Sarthe leur offre les Chèques collèges 72 d'un montant de 72 euros valables auprès de 1000 partenaires. Le Conseil général de la Sarthe, présent chaque jour à vos côtés.

Conseil général

Sarthe



www.sarthe.com



JEAN-MARIE GEVEAUX
Président du Conseil général de la Sarthe

3 QUESTIONS À ... JEAN-MARIE GEVEAUX

► **La Sarthe : Lors de la dernière session de l'Assemblée départementale, vous avez abordé la situation financière du Conseil général, pouvez-vous nous en dresser les grandes lignes ?**

JMG : Depuis 2008, les pays européens affrontent une succession de crises qui touchent durement l'ensemble des collectivités territoriales. L'augmentation des dépenses sociales, la baisse des ressources fiscales, le gel des dotations de l'État ne cessent de contraindre nos budgets.

Malgré ce contexte difficile, les derniers indicateurs financiers montrent que la santé financière du Conseil général de la Sarthe est

stable et saine. Ainsi, contrairement à la tendance nationale, notre département est en phase de désendettement depuis plusieurs exercices. Ce résultat est le fruit de la politique de maîtrise des dépenses que la majorité départementale a mis en place sous l'impulsion de Roland du Luart dès 2008.

► **La Sarthe : Pourquoi un projet de mandat ?**

JMG : Dans cet environnement incertain, il m'a semblé essentiel de donner un cap à l'action du Conseil général pour les 3 prochaines années. Ce projet constitue un véritable travail prospectif qui nous permet de nous projeter dans l'avenir pour construire la Sarthe de demain.

Traduction du programme que la ma-

rité départementale a présenté aux Sarthois lors de la dernière campagne des élections cantonales, ce projet fixe des priorités, ouvre la réflexion à la planification des politiques départementales et propose une programmation pluriannuelle des investissements.

Enfin, il définit un cadre qui vise à garantir durablement les équilibres budgétaires de notre collectivité, à préserver nos capacités d'interventions et ainsi notre autonomie de décision.

« IL M'A SEMBLÉ ESSENTIEL DE DONNER UN CAP À L'ACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES »

► **La Sarthe : Quelles sont les priorités de ce projet ?**

JMG : Le projet de mandat que nous avons adopté lors de

la dernière session de l'Assemblée départementale s'articule autour de 3 axes qui seront autant de priorités de l'action du Conseil général :

- agir toujours plus pour l'emploi et l'éducation ;
- favoriser le développement durable et équilibré du territoire ;
- renforcer la solidarité de proximité.

Il s'agit d'affirmer que le Conseil général continuera à être un acteur essentiel du quotidien des Sarthois et des Sarthoises que cela soit pour les accompagner dans leurs projets ou les soutenir dans les moments difficiles. Notre ambition est de tout mettre en œuvre pour que la Sarthe demeure une terre qui sait concilier développement économique, solidarité et qualité de vie.

ÉCONOMIE

page 5

Drouault

page 7

Ledpower



TERRITOIRE

page 9

Dématérialisation, la Sarthe première de la classe



VOIRIE

page 10

Laboratoire départemental routier



ENVIRONNEMENT

page 13

Composteur électro-mécanique



SOCIAL

page 16

Nouvelle structure à Mamers

page 17

Démographie médicale

VIE DES CANTONS

page 18

PETITES NOUVELLES

page 22

SPORTS

page 24

Club alpin français du Mans

page 26

Marie Prouille

CULTURE

page 28-29

Exposition, " Du Nil à Alexandrie, histoires d'eaux "



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du

Conseil général de la Sarthe

Hôtel du Département

72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Jean-Marie Geveaux, Codirecteur de la publication : Charles Somaré • Rédaction / Direction de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page / Direction de la communication • Impression / LÉONCE DEPRESZ / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 122 / Nov. 2011 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°122 NOV. 2011.

Drouault

De nouveaux locaux

Installée au Mans depuis 1850, l'entreprise Drouault vient d'investir dans un nouveau bâtiment de traitement de plumes. La plus ancienne entreprise mancelle souhaite ainsi augmenter sa capacité de production.



Installée depuis 1850 rue Constant Drouault dans le quartier Libération, au Mans, Drouault peut se targuer d'être la plus ancienne entreprise mancelle. Spécialisée dans la fabrication d'oreillers et de couettes en duvet naturel de canard et d'oie, l'entreprise rachetée en 2004 par le groupe Dodo se positionne aujourd'hui comme sa filiale haut de gamme. Depuis le mois de juillet dernier, l'entreprise et ses 120 salariés bénéficient d'un

nouvel équipement : un bâtiment de 1 200 m² doté d'un nouveau système de lavage et de traitement des plumes... Capable d'en traiter jusqu'à 5 tonnes par jour ! Inauguré en présence de Jean-Pierre Vogel, président de la commission de

développement économique et touristique et de l'aménagement du territoire et de Jean-Claude Boulard, maire du Mans, le nouveau bâtiment aura nécessité un investissement de 2,3 M€, soutenu par les deux collectivités. " *La Ville du Mans et le Conseil général de la Sarthe ont joué un rôle essentiel pour que ce projet puisse voir le jour* ", a souligné Didier Hannaux, codirigeant du groupe avec Marc Cerf.

► Une production de + 25%

Grâce à cet agrandissement et à l'achat de nouvelles machines plus performantes, les dirigeants espèrent augmenter la capacité de production de 25%. " *Une entreprise performante se doit d'être constamment en mouvement* ", a rappelé Didier Hannaux. Et bien qu'âgée de 161 ans, Drouault n'a pas l'intention de rester immobile.

► Drouault en chiffres

- 120 salariés
- Capacité de traitement : 5 tonnes de plumes par jour
- Capacité de production : 3 000 couettes et 9 000 oreillers par jour
- CA 2010 : 23 M€



ENR Green : une deuxième édition réussie

Les 11 et 12 octobre derniers, la deuxième édition d'ENR Green a réuni professionnels et collectivités au MMArena. Organisé par l'agence départementale de développement économique et touristique - Sarthe Développement - et par la CCI du Mans et de la Sarthe, ENR Green est devenu un événement national de référence dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. Deux thématiques qui étaient complétées cette année par celle de l'éclairage public. Durant deux jours, donneurs d'ordre, fabricants, équipementiers, sous-traitants et collectivités locales se sont rencontrés au cours de rendez-vous d'affaires programmés en amont. Cette convention d'affaires, qui constitue le cœur d'ENR Green, a réuni près de 350 participants sur 2 jours, dont 50 structures sarthoises (40 entreprises et 10 collectivités). Parallèlement, le congrès et ses 12 conférences et tables rondes animées par des experts professionnels ont attiré près de 400 participants.

► Contact :
www.enr-green.com

Polypack à Dissay-sous-Courcillon

Une nouvelle stratégie offensive

Installée depuis de longues années dans le sud du département, l'entreprise Polypack, spécialisée dans l'emballage et le suremballage, passe sur le gros braquet pour développer ses activités et augmenter son chiffre d'affaires de 50% en trois ans.

Présente à travers le monde, où elle vend des machines, conçues et fabriquées dans ses ateliers sarthois, Polypack vient de lancer un nouveau plan de croissance ambitieux. Directeur général de l'entreprise, Oscar Fache a dévoilé, lors d'une visite de Béatrice Pavy-Morançais, conseillère générale, les grandes lignes d'une stratégie qui doit assurer non seulement la pérennité du spécialiste de l'emballage et du suremballage mais surtout lui garantir un nouvel élan. " *Pendant 15 ans, nous avons vécu sans vraiment de croissance. Aujourd'hui, nous sommes*

bien décidés à changer de stratégie, en nous donnant les moyens d'accroître nos activités " a expliqué le patron de Polypack, chiffres à l'appui. " *Notre plan de développement est lourd avec l'objectif d'augmenter de 50% nos résultats* ". Un véritable challenge pour cette entreprise qui emploie une soixantaine de salariés.

► Des clients de poids

Pour parvenir à ses fins, Polypack, dont le métier est de concevoir, fabriquer, vendre et d'assurer l'entretien de machines d'emballage à l'usage de produits tels que des yaourts,



des bouteilles d'eau ou des packs de lait, mise sur différents pôles de compétences afin de répondre rapidement et efficacement à la demande de clients. Mais qui sont-ils au juste ses clients ? " *Ceux-ci s'appellent notamment Bel, Danone, Lactalis, Yoplait et Candia pour ne citer que les principaux* " confie Oscar Fache, résolument tourné vers le monde pour gagner de nouveaux marchés. " *Nous sommes présents en Afrique et en Amérique du Sud. D'ailleurs, Polypack c'est 50 % à l'exportation* ". Enfin, originalité de la maison, Polypack conçoit également une vingtaine de machines par an pour l'Education nationale.

► Cap sur l'export

Déjà bien implantée au Maghreb, en Afrique et au Brésil, Polypack lorgne désormais vers le Moyen Orient et dans un futur proche vers l'ensemble des pays de l'Amérique du Sud. " *Nous participerons à plusieurs salons à l'étranger car il n'y a pas de meilleure vitrine que le contact direct* " affirme Oscar Fache, PDG de l'entreprise avant de poursuivre : " *Nous espérons, à travers ces manifestations, à la fois exposer notre savoir-faire et notre technologie mais aussi entrer en contact avec des représentants locaux qui pourraient soutenir et porter les valeurs de Polypack* ". On l'aura deviné, pour le dirigeant sarthois, le succès passe obligatoirement par la bonne connaissance des principaux acteurs des marchés internationaux.



Ledpower à Saint-Calais

Le label Made in Sarthe

Spécialisée dans la fabrication de lampe à leds, Ledpower, installée en terre sarthoise à Saint-Calais, défie quotidiennement le mastodonte chinois dont l'industrie règne en maître sur ce type de production. Un pari audacieux qui repose sur trois principes fondamentaux : la qualité, les coûts et les délais de livraison.



Officiellement inaugurée par Béatrice Pavy-Morançais, vice-présidente du Conseil général et Pascal Lelarge, préfet, en présence de Michel Letellier, maire de la commune, l'entreprise Ledpower a pris véritablement son envol en s'installant, il y a un an, dans un bâtiment blanc à Saint-Calais. Epaulé par Sarthe Développement et soutenu par la Communauté de communes du Pays Calaisien, le projet de Romuald Fromentin, qui dirige cette société forte d'une quinzaine de salariés à ce jour, s'est développé à la vitesse de la lumière. Le dynamique dirigeant de Ledpower sait, il est vrai, ce qu'il veut. Sans complexe. *« Nous produisons en Chine au début de la création de l'entreprise en 2006. Nous avons décidé de fabriquer en France pour trois raisons*

: la qualité, les coûts et les délais. C'est pourquoi nous faisons dans la Sarthe du "Made in France" au même tarif que nos concurrents chinois ». Le message est clair. Romuald Fromentin, qui au passage, va rendre un hommage appuyé à l'intervention décisive de Béatrice Pavy-Morançais lors du montage du projet sarthois de l'entreprise, affiche sa confiance sur un marché en plein développement.

► Outils modernes

À Saint-Calais, l'activité bat son plein depuis le printemps dernier avec la fabrication des ledtubes. *« Il s'agit d'un système pouvant remplacer le néon »* précise le patron de Ledpower. Mais, l'activité progresse dans le domaine de la production de lampes. Non seulement, le site sarthois qui se déploie sur

► Innovation

Ledpower se distingue par des dispositifs d'éclairage par Led conçus par le bureau d'étude de l'entreprise. L'axe de développement et d'innovation est orienté vers des performances en efficacité d'éclairage, la conception d'éclairage sur-mesure selon un cahier des charges précis, une faible consommation d'électricité, une longue durée de vie et le respect de l'environnement. Placé sur le marché français et européen, Ledpower apporte aux particuliers, professionnels, collectivités et administrations, conseils et solutions d'éclairage écologique adaptés aux besoins des éclairages techniques et décoratifs. Chaque solution étudiée et proposée répond au cahier des charges des clients : évaluation de la consommation et des économies, élaboration de solutions, installations et maintenance, et recyclage. Enfin, l'entreprise propose un centre de formation professionnelle agréé éclairage à Led. Cette formation s'adresse notamment aux professionnels, artisans, revendeurs, entreprises...

1000 m², abrite les ateliers de production mais aussi le centre de recherche et le staff commercial.

Ainsi sans cesse placées sur la trajectoire de l'innovation, les chaînes de production font appel à la robotique et à l'informatisation des machines. Un savoir-faire savamment étudié en interne et jalousement préservé des regards. Positionnée sur le marché national et du vieux continent, dont elle espère un jour décrocher le leadership, Ledpower ne regrette pas le choix de la Sarthe. *« Nous n'avons pas peur de nous positionner face aux grandes marques européennes. Au contraire, nous affichons nos ambitions avec encore de nombreux projets dans les cartons »* assurait Romuald Fromentin lors de la visite inaugurale de l'entreprise. Visiblement, la voie est clairement balisée.

Snees à Sablé-sur-Sarthe

Cap sur la diversification

Spécialisée dans la conception et la fabrication de composants électroniques, l'entreprise sarthoise Snees, installée à Sablé-sur-Sarthe, veut se diversifier pour accroître ses parts de marchés.

Créée en 1980, cette entreprise sabolienne, positionnée dans des domaines d'activités aussi variés que celui de l'automobile, de l'éclairage public ou encore du monde médical, sait qu'il lui faut diversifier sa production pour assurer l'avenir des 69 salariés qu'elle emploie. Lors d'une visite sur le site de production, Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, accompagné de Pierre Touchard, conseiller général et de Marc Joulaud, maire, a mesuré la qualité novatrice de cette société, bien décidée à accroître ses parts de marchés au cours des prochains mois. " Nous souhaitons développer notam-

ment nos activités dans le secteur médical. Je suis d'ailleurs persuadé que l'électronique peut être au service du troisième âge, via des systèmes de capteurs qui contrôlèrent qu'une personne s'est bien levée le matin, qu'elle a bien pris ses médicaments ou repas " affirme Philippe Monnier, le PDG de l'entreprise.

► Stratégie en mouvement

En attendant, la Snees reste solidement implantée sur le secteur de l'industrie et plus particulièrement celui de l'automobile. " Nous fabriquons des composants électroniques pour les commandes de moteurs et les tableaux de

bord " confie le patron de l'entreprise également bien positionnée dans l'industrie et l'éclairage. " Nous travaillons ainsi sur les panneaux de signalisations électroniques pour les autoroutes ". Des marchés où la réputation de la Snees n'est plus à faire. Mais, Philippe Monnier voit plus loin pour conforter les activités de son entreprise. " Nous développons actuellement de petites et moyennes séries de produits, toujours dans le but affiché de diversifier nos offres " assure le dirigeant de la Snees, bien décidé à se lancer dans une stratégie de flexibilité et d'innovation pour consolider son socle.

► La clientèle de la Snees

La Snees a bénéficié dans le cadre de ses investissements, d'un prêt participatif de développement Oséo, d'une aide de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe et du Conseil général. La clientèle de l'entreprise sabolienne est répartie de la manière suivante : industrie (36%), automobile (33%), éclairage (23%), grand public (5%) et médical (2%).



Dématérialisation

La Sarthe, première de la classe

Lancé par l'Etat, le programme " Actes " (Aide au contrôle de légalité dématérialisé) vise à remplacer le support papier par un fichier électronique. Et dans ce domaine, la Sarthe devance largement les autres départements français : 80% des actes sont transmis par voie électronique, là où la moyenne nationale est de 16%.



Après la dématérialisation des Marchés Publics mise en place dès 2004 par le Département, la Sarthe s'illustre en première de la classe pour le programme " Actes " (Aide au contrôle de légalité dématérialisé) lancé par l'Etat. Ce dernier concerne justement les actes, c'est-à-dire les décisions prises par une collectivité* et visées par le Préfet qui les déclare conformes à la loi.

La transmission des actes vers le " contrôle de la légalité " générait jusqu'ici une débauche d'énergie et de papier. Le nouveau programme vise à numériser cette action pour la rendre plus souple (sans contraintes horaires), plus rapide (avec une validation quasi-instantanée) et moins coûteuse (plus de frais postaux ni d'impression).

Au niveau national, seulement une collectivité sur cinq est passée à " l'Actes " depuis son lancement en 2006 et seuls 16% des 5 milliards d'actes qui transi-

tent par le contrôle de la légalité dans les préfectures en 2010 l'ont été par voie électronique. La Sarthe fait figure d'exception. Et quelle exception ! 80% des actes sont transmis avec ce support.

► Formations

En plus d'offrir à toutes les collectivités l'adhésion et l'accès à sa plate-forme de dématérialisation, c'est-à-dire à un site Internet permettant la transmission des actes par voie électronique pour le contrôle de la légalité, le Conseil général prend en charge la formation mensuelle à ces nouvelles procédures pour les élus et les personnels de la fonction publique territoriale.

► Pour en savoir plus

www.cg72.fr/teleservices

* Régions, conseils généraux, communes, établissements publics de coopération intercommunale.



Le CAUE de la Sarthe

Mis en place par le Conseil général de la Sarthe en 1979, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe opère sur de nombreux secteurs d'activités. Présidé Fabien Lorne depuis 2004, le CAUE, installé dans des locaux, 1, rue de la Mariette au Mans distille ainsi de très précieux conseils aussi bien pour les collectivités locales (aménagement centres villes et villages, nouveaux quartiers, réhabilitation patrimoine, aménagement paysager...) que pour les particuliers (construction, restauration, réhabilitation, aménagement de combles...). Composé d'une équipe pluridisciplinaire de 11 salariés, l'organisme possède la particularité de créer régulièrement des événements culturels originaux. Parmi eux, le festival d'architecture " Petites Machines à Habiter ", dont la 5^{ème} édition vient d'avoir lieu. Ce défi s'adressait aux architectes, designers, paysagistes de toute la France avec pour objectif de concevoir un abri de jardin dont le principe est qu'il puisse être construit par chacun d'entre nous. " Quelques 150 équipes d'architectes, paysagistes, plasticiens et designers ont participé à notre concours " se félicite Fabien Lorne. Au total, 10 abris ont été réalisés par des communes, associations et Communautés de communes de toute la Sarthe.

► Pour tous renseignements :
Tél. : 02 43 72 35 31
Mèl : caue.sarthe@wanadoo.fr
www.caue-sarthe.com
facebook : caue sarthe



Rocade nord

Les longues files d'attente pour sortir ou entrer sur la rocade au rond-point de Beauregard (vers la route d'Alençon et avant la zone commerciale Nord), c'est terminé ! Des travaux conséquents ont été entrepris avant la rentrée pour fluidifier le trafic.

Parmi les gros chantiers routiers entrepris cet été par le Conseil général qui a en charge 4308 kilomètres de routes, celui de la rocade Nord au Mans n'est pas le moins important. Sur cet axe souvent très encombré (c'est la route au plus fort trafic en Sarthe), les bretelles d'accès n'étaient plus assez dimensionnées.

Les travaux, qui ne pouvaient se faire que de jour, ont permis fin août et début septembre d'améliorer la capacité de la bretelle dans le sens Laval vers Alençon en la passant à 2 voies, avec une origine plus proche du pont SNCF et de remonter l'origine de la bretelle directe, dans le sens Laval vers Le Mans, de 90 m vers l'ouest. Une bretelle d'entrée sur la rocade dans le sens Alençon vers Laval entre la chaussée actuelle et la limite du domaine public a été construite. Les travaux ont aussi permis de mettre la rocade à 2 voies côté sud et côté nord. Enfin, des glissières métalliques et l'éclairage ont été installés.

Laboratoire départemental routier

Le gage de la qualité

Intégré au sein des services du Conseil général, le laboratoire départemental routier apporte régulièrement son assistance technique pour garantir sur les chantiers, réalisés aux quatre coins de la Sarthe, une prestation optimisée grâce à la haute qualité de ses contrôles et la pertinence de ses mesures de vérifications.



Le Conseil général a la charge de la modernisation et de l'entretien du réseau routier départemental. Une mission quotidienne qui nécessite le recours à un savoir-faire et à des techniques de plus en plus performantes. Les usagers de la route ont des exigences sans cesse plus fortes en terme de confort et de sécurité. Or, dans l'univers complexe des travaux routiers, l'amélioration de la qualité passe par un certain nombre de critères tels que ceux du choix des granulats, des enrobés et liants hydrocarbonés sans oublier la structure des ouvrages d'art. Maillon important du réseau technique contribuant à apporter la qualité optimale lors du déroulement de ces chan-

tiers routiers, le laboratoire départemental occupe un rôle essentiel dans l'enchaînement des opérations.

► Divers domaines d'applications

Le recours à l'assistance technique du laboratoire départemental constitue un gage supplémentaire de qualité. Grâce aux nombreuses procédures, calculs, analyses et applications qu'il propose dans ses locaux mais

aussi sur le terrain, il apporte une garantie supplémentaire concernant aussi bien la spécificité, la performance et la qualité des matériaux utilisés sur les différents chantiers. Les essais réalisés sur les sols, les granulats et enduits permettent ainsi de contrôler la norme exigée sur un chantier routier ou même, par exemple, sur le circuit des 24 Heures du Mans. Opérant aussi bien à la demande des collectivités territoriales que de celle des entreprises privées, le laboratoire départemental routier contribue ainsi, par le biais de ses contrôles et essais poussés, à la qualité du réseau routier départemental. Un gage de confort et surtout de sécurité renforcée pour tous.

Sécurité routière

Le défi quotidien du Conseil général

Il ne se passe pas une journée sans que les services du Conseil général n'agissent en faveur de la sécurité sur les routes du département. Un défi quotidien qui passe par la modernisation du réseau routier et de nombreuses actions plus spécifiques en faveur des piétons et cyclistes.

Depuis l'application des lois sur la décentralisation, le Conseil général a en charge le réseau départemental, renforcé depuis peu par celui des anciennes routes nationales traversant le territoire sarthois. Au total, il gère ainsi l'entretien, la modernisation, l'aménagement et la sécurisation de 4308 kilomètres aux quatre coins de la Sarthe. Une lourde responsabilité qu'a rappelée Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général aux participants du colloque " Sécurité routière " qui s'est déroulé le 21 septembre dernier à l'abbaye de l'Epau sous l'égide de Pascal Lelarge, préfet, et en présence de Jean-Luc Nevache, délégué interministériel à la sécurité routière et Fabienne Labrette-Ménager, députée. En énumérant les axes d'interventions quotidiennes, visant à améliorer sans

cesse le réseau, le président de l'Assemblée départementale a tenu à souligner la mobilisation du Conseil général pour une meilleure sécurité des usagers de la route.

► Actions multiples

Les actions du Conseil général sont multiples. Concernant le partage de la route et de la rue, le Département a réalisé plusieurs aménagements en faveur de la circulation des cyclistes en rase campagne avec la pose de bandes dérasées multifonctionnelles. Cette bande sert de zone de récupération pour les usagers motorisés en perte de vitesse. Ces derniers n'ont pas le droit d'y circuler. En revanche, l'accotement revêtu peut être utilisé par les cyclistes. En investissant dans l'aménagement des voies vertes, au nord comme au sud du territoire sarthois, le Conseil

général contribue également à sécuriser la pratique familiale, de loisirs ou touristique du vélo.

Mais bien entendu, l'axe majeur de l'intervention du Département reste fixé sur la modernisation des routes. Un travail au quotidien à l'exemple des aménagements lourds opérés sur la RD 300 entre Le Mans et Mamers et bien d'autres travaux réalisés sur l'ensemble de la toile routière départementale. Un effort conséquent qui a pour objectif d'offrir toujours davantage aux automobilistes, motocyclistes, cyclistes et piétons un réseau performant en intégrant plus que jamais la dimension sécurité routière.

► Sécurité routière dans les transports scolaires

Le Conseil général assure chaque jour le déplacement de plus de 26 000 élèves. Pour assurer ce transport dans des conditions de sécurité optimales, le Département propose à chaque rentrée scolaire aux élèves de 6^{ème} des collèges sarthois une opération pédagogique sur la sécurité routière dans les cars de transports scolaires. Des gilets fluorescents (3400 distribués cette année) permettant une meilleure visibilité des enfants par les usagers de la route leur sont distribués à cette occasion. Parallèlement, le Conseil général a mis en place un habillage jaune des nouveaux véhicules permettant de mieux les percevoir et d'identifier la présence de scolaires à bord. Pour la rentrée 2011, 80 cars de transports scolaires en ont bénéficiés. Enfin, tous les cars scolaires devront être équipés de ceintures de sécurité à la fin des marchés conclus avec les transporteurs, soit en 2015. 75% des cars scolaires en sont aujourd'hui équipés.





Déchets dans le BTP : de nouvelles mesures

Dans le cadre des dernières directives du Grenelle de l'Environnement, le Conseil général de la Sarthe est désormais chargé de la planification des déchets générés par l'activité du bâtiment et des travaux publics. En d'autres termes, il s'agit d'effectuer un état des lieux et d'améliorer la gestion de ces déchets. Cela passe notamment par la "prévention des déchets" qui consiste à limiter au maximum la production de déchets pendant la phase de chantier. Il s'agit par exemple de réutiliser du déblai pour en faire du remblai ou de concasser des poteaux électriques déposés pour en faire des gravats. Le plan prévoit également le tri des déchets à la source dès la déconstruction d'un bâtiment par exemple.

Réduction des déchets

36 foyers sarthois se sont prêtés au jeu

Dans le cadre du plan départemental de prévention des déchets mené par l'Ademe et le Conseil général, 36 foyers sarthois ont participé à l'opération " Foyers Témoins " : d'avril à juin dernier, ils ont cherché à diminuer au maximum leur volume de déchets, balance à l'appui.

Conscient des enjeux que représente la réduction du volume et de la nocivité des déchets, le Conseil général de la Sarthe a signé dès 2009 un accord cadre avec l'Ademe* permettant la mise en place d'un plan départemental de prévention des déchets.

Dans ce contexte, trois entités sarthoises ayant la compétence traitement des déchets - le Pays de la Haute Sarthe, le Smirgeomes** et le Syndicat Mixte Val de Loir - se sont engagées à mener une action " Foyers Témoins " d'avril à juin dernier. L'objectif : recruter et suivre 36 familles volontaires (soit 121 Sarthois) à peser leur production de déchets et leur soumettre des gestes simples et quotidiens pour en

réduire le poids : acheter moins emballé et/ou en grande quantité, apposer un Stop Pub, composter les biodéchets, etc. Pour les aider, un kit composé d'un composteur individuel, d'un peson (instrument de pesage) et d'une caissette de tri a été mis à disposition des foyers bénévoles par le Conseil général. Parallèlement, des visites guidées (de centres de tri de déchets ou d'enfouissement), des ateliers pratiques et des réunions permettant de faire le point leur ont également été proposés.

► Une réduction de 33%

Les résultats recueillis permettent de communiquer sur la facilité d'adoption (ou non) de certains gestes et sur leur efficacité. Et la conclusion est plus que positive : " *Sur l'ensemble des familles participantes, on note une réduction moyenne des déchets produits de 33%* ", se félicite Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la commission du développement durable et de l'environnement au Conseil général. 83% des foyers participants ont par ailleurs déclaré continuer à appliquer des gestes quotidiens de prévention des déchets après l'opération, qui, on le sait déjà, sera reconduite l'an prochain.

* Ademe : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

** Smirgeomes : syndicat mixte intercommunal de réalisation et de gestion pour l'élimination des ordures ménagères de l'est sarthois.



Traitements des déchets

L'alternative du composteur électro-mécanique

S'il n'existe pas encore de technologie idéale et universelle pour le traitement de déchets, les expériences se multiplient sur le terrain. C'est le cas à Beaumont-sur-Sarthe où le Conseil général a participé au financement d'un composteur électro-mécanique.

Trouver la solution adéquate qui prend en compte les particularités locales relève du défi quotidien pour les collectivités locales et territoriales en charge de la gestion des déchets organiques ou fermentescibles. Face à cette exigence permanente, les initiatives se multiplient pour répondre aux besoins croissants nés de la consommation. L'exemple de Beaumont-sur-Sarthe en offre une bonne illustration. Situé à proximité du collège Le Joncheray, le composteur électro-mécanique mis en place, début 2010, valorise les déchets fermentescibles de la restauration collective de l'établissement, du restaurant scolaire et de la maison de retraite. Mais de quels déchets s'agit-il exactement ? Ce sont principalement les épluchures, les rebus de cuisine, les déchets verts. La capacité de traitement de cette machine peut varier de 400 à 1200 kilos par semaine. Au total, le composteur électro-mécanique de Beaumont-sur-Sarthe permet la valorisation annuelle de 25 tonnes de matières. Quant au compost produit, il est utilisé pour les espaces verts de la commune.



► Un traitement accéléré

L'intérêt de cette solution est multiple comme le rappelle Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la commission du développement durable et de l'environnement du Conseil général. *“ En effet, la mécanisation et l'automatisation du traitement de ces déchets fermentescibles permet de contrôler en permanence l'humidité, la température et l'aération. Quant aux odeurs, elles sont éliminées grâce à un biofiltre. Enfin, ces biodéchets sont transformés en compost en quelques semaines. Ce composteur répond de ce fait parfaitement à la notion de développement durable ”.*

Engagée dans le cadre d'un programme local de prévention des déchets à l'initiative du Pays de la Haute Sarthe, l'installation de ce composteur électro-mécanique, dont le coût s'élève à 66 000 €, financé à hau-

teur de 25% par le Conseil général, révèle une solution possible et efficace pour assurer le traitement de nos chers déchets.

► Valoriser la collecte des déchets

Non loin de Beaumont-sur-Sarthe, la collectivité de Degré s'est tournée vers un renforcement et un accompagnement au compostage domestique, avec sur les communes environnantes, comme sur l'ensemble des communes du Pays de la Haute Sarthe, un taux remarquable d'équipement en composteurs. Ainsi, la municipalité de Degré expérimente le compostage de quartier avec un maître composteur et des structures collectives qui recueillent et valorisent les déchets fermentescibles.



Les chefs dans les collèges

Dans le cadre de la semaine du goût, six chefs des 19 bonnes tables Sarthoises, dont Olivier Blais, président de la confrérie, ont exprimé leur savoir-faire dans les cuisines des restaurants scolaires d'Ancinnes et de Mayet.

Avec 45 restaurants scolaires dans le département où la fabrication des repas est réalisée sur place, le Conseil général s'emploie à favoriser dans la confection des menus l'utilisation des produits locaux : porcs fermiers, viandes bovines, fromages, pommes, miel et bien d'autres éléments nutritionnels encore. Un objectif qu'a ainsi rappelé devant les élèves des deux établissements, Régis Vallienne, président de la commission de la réussite éducative, collèges et transports aux côtés de Bernard Petiot à Ancinnes, Béatrice Pavy-Morançais et Michel Royer, à Mayet, en soulignant " les vraies valeurs de la cuisine sarthoise et son savoir-faire qui reposent justement sur l'utilisation de produits du terroir d'une grande qualité tout en offrant beaucoup de variétés dans la confection des menus ".

Chèques Collèges 72

Premier bilan 2 mois après le lancement

La rentrée scolaire est déjà loin. Mais que sont devenus les Chèques Collèges 72 distribués par le Conseil général à tous les élèves de 3^{ème} du département ? Comment les collégiens les ont-ils utilisés ?



" J'en ai utilisé 4 pour l'inscription à mon club de Handball ", explique Arthur, 14 ans, élève de 3^{ème} au collège Berthelot, au Mans. Comme les 6 500 élèves de 3^{ème} du départe-

ment (collèges publics et privés), Arthur a reçu à la rentrée scolaire de septembre dernier des Chèques Collèges 72.

Gratuits, ces 12 chèques de 6€ distribués par le Conseil général de la Sarthe visent à favoriser l'accès des jeunes à la culture (billet de spectacle, entrée au musée, achat de livres, etc.), au sport (adhésion à un club, entrée pour un match, etc.) et aux loisirs (parc d'attractions, zoo, etc.).

Pour Laya, 14 ans, ces chèques ont pour le moment servi à acheter des livres " lors de la 25^{ème} du livre, sur les stands des librairies Thuard



et Doucet". Passionnée de lecture, l'adolescente gère elle-même son argent de poche et peut ainsi " économiser sur le budget livres pour acheter plus de vêtements ". Pour la maman de Laya aussi " l'opération Chèques Collège 72 est une bonne initiative. Cela permet en partie aux adolescents d'apprendre à gérer leur budget ".

► De nombreux partenaires

Côté partenaires, il n'y a que l'embarras du choix*. Trésorière de la section basket du COC (club omnisports castélorien), Anne-Marie Hermange voit elle aussi d'un œil favorable cette nouvelle opération du Conseil général : " Trois cadettes ont réglé une partie de leur adhésion avec les Chèques Collège**. Cela permet aux jeunes de pratiquer une activité, tout en soulageant un peu les parents ". Et s'il reste encore plusieurs mois pour en profiter, attention à ne pas trop les économiser quand même : les chèques sont valables jusqu'à la fin de l'année scolaire.

* Liste des partenaires consultables sur www.sarthe.com

** Les chèques ne sont pas cumulables, sauf dans le cas d'une inscription annuelle à une activité sportive ou culturelle (cumul alors possible jusqu'à 36€).

Assistants familiaux

Le Conseil général affiche sa volonté

350, c'est le nombre d'assistants familiaux salariés aujourd'hui par le Conseil général de la Sarthe. Autour de la thématique "Accueil familial et autorité parentale : un exercice délicat ?", ils se sont retrouvés au Palais des Congrès du Mans à une journée professionnelle. Le temps aussi de rappeler l'importance de leur mission.

Les assistants familiaux, salariés du Conseil général, sont les familles qui accueillent de façon permanente ou temporaire dans leurs foyers des enfants placés au titre de l'Aide sociale à l'Enfance. Une responsabilité quotidienne qui exige d'eux une grande écoute, un savoir-faire pédagogique, une formation éducative irréprochable sans oublier la



connaissance des lois. Un métier à part entière. Justement, l'organisation de cette 2^{ème} journée professionnelle, en présence de Béatrice Pavy-Morançais et Nicole Agasse, présidente et vice-présidente de la commission de la solidarité, avait pour but de témoigner de la forte volonté du Conseil général de situer la place de l'assistant familial en tant que professionnel reconnu dans le système de protection de l'enfance et de l'enfance en danger.

Journée de formation en lien avec les problématiques de leur métier, cette réunion a porté sur le thème "Accueil familial et autorité parentale : un exercice délicat ?" afin de s'arrêter sur la place et le rôle des parents dans le cadre du placement de leur enfant, ainsi que l'articulation avec la famille d'accueil. Fortement impliqués auprès des enfants accueillis, certains conjoints des assistants familiaux ont également assisté aux débats.

► Accueil à domicile

Cette journée studieuse aura permis de souligner les fondamentaux de ce métier méconnu du grand public. " *L'assistant familial est la personne qui accueille à son domicile, de manière continue ou intermittente, un ou des enfants âgés de 0 à 18 ans, des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans relevant de la prévention ou de la protection de l'enfance en danger. Leurs parents se trouvent dans l'incapacité temporaire d'en assumer la garde. L'ensemble des personnes résidant au domicile de l'assistant familial constitue ainsi la famille d'accueil* " a notamment rappelé Béatrice Pavy.

Offrant un cadre éducatif, familial et relationnel à l'enfant placé, l'assistant familial permet ainsi aux enfants ou adolescents de s'épanouir dans de bonnes conditions. L'objectif des placements demeure à terme le retour de l'enfant auprès de sa famille, si les conditions sont réunies.



Saint-Mars d'Outillé : deux foyers de vie inaugurés

Deux nouveaux foyers de vie pour personnes handicapées ont été inaugurés mi-octobre à Saint-Mars-d'Outillé.

" Ces nouvelles structures répondent à l'évolution des besoins, du fait notamment du vieillissement des familles et des personnes elles-mêmes ", a souligné Béatrice Pavy-Morançais, vice-présidente du Conseil général et présidente de la commission de la solidarité. C'est l'association La Ruisselée qui aura en charge la gestion de ces nouveaux foyers. Lieux de vie à taille humaine, ils comprennent une chambre individuelle pour chaque résident ainsi qu'une cuisine et une salle à manger communes permettant de recréer un univers familial. Le coût de " la Prairie " et de " l'Étincelle " comme ont choisi de les nommer les locataires, s'élève à 1,2 M€ et est entièrement financé par le Conseil général.



SOS Urgences Mamans

Installée au Mans depuis 13 ans, l'association nationale SOS Urgences Mamans propose ses services aux parents confrontés à un problème inattendu de garde pour leur enfant : une nounou malade, un rendez-vous chez le médecin, etc. Seize bénévoles assurent à tour de rôle une permanence avec une efficacité exemplaire :

" Nous faisons tout pour trouver une solution dans l'heure ", souligne Pascale Bruder, présidente de l'association. " Mais attention, nous ne remplaçons ni la nounou, ni la halte-garderie. Il s'agit d'offrir une solution de dépannage aux parents en cas d'imprévus et de leur faciliter la vie dans un contexte où l'on est souvent loin des familles ", précise la présidente.

Seule une participation financière est souhaitée pour couvrir les frais de fonctionnement. Côté bénévoles, l'association recherche principalement des mamans et des grands-mères.

► Numéro à contacter (de 7h30 à 18h) : 02.43.24.59.59 ; www.sosurgencesmamans.com

Enfance

Une nouvelle structure s'implante à Mamers

Mi-octobre dans le centre-ville de Mamers, la première pierre de la maison d'enfants à caractère social (Mecs) a été posée par Jean-Marie Geveaux et l'ensemble des élus locaux. La mise en service de l'établissement est prévue pour le printemps 2013, avec 35 emplois à la clé.



Dans le centre-ville de Mamers, l'imposant bâtiment qui abritait jadis l'internat du lycée Saint-Paul fait actuellement l'objet d'une réhabilitation complète. D'ici 18 mois, il laissera la place à une maison d'enfants à caractère social (Mecs). Le projet, " *qui s'inscrit dans les missions de protection de l'enfance du Conseil général, prévoit l'accueil de 30 enfants âgés de 3 à 18 ans, en difficulté sociale et familiale* ", a expliqué Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, lors de la pose symbolique de la première pierre.

Résultat de l'appel à projets lancé par le Département, c'est l'association de conseil et d'aide au devenir de l'enfant et de l'adulte (Acadea) qui s'est vue confier la gestion du futur établissement. Implantée dans le sud-Sarthe et le nord du Maine-et-Loire depuis plusieurs années, Acadea souhaite répondre à un besoin d'accueil mais aussi de proximité. Pour Béatrice

Loitière, directeur général : " *Il s'agit de permettre à l'enfant de trouver un lieu chaleureux, sécurisant, confortable et de type familial* ". Afin de faciliter le travail de lien avec les familles et le maintien du réseau social de l'enfant, priorité sera donnée aux enfants du secteur nord-Sarthe.

► 35 créations d'emplois

La mise en fonctionnement de la future maison est prévue pour avril 2013 avec 35 emplois à la clé. Le coût du projet, entièrement pris en charge par le Département, s'élève à 3,7 M€ avec des dépenses de fonctionnement annuelles de l'ordre d'1,5 M€. Une " maison des familles ", permettant d'étayer les liens avec les parents est également prévue dans un bâtiment attenant.

► À La Flèche, la maison d'enfants à caractère social (Mecs) Jeanne Delanoue, également gérée par l'association Acadea, fait actuellement l'objet d'une restructuration. L'établissement, qui comprend déjà 39 places, va se redistribuer en intégrant 5 places de pouponnière avec une maison des familles. Le projet prévoit également la création d'un centre maternel de 10 places pour mères mineures.

Démographie médicale

La détermination du Conseil général

Avec une proportion plus forte de médecins partant à la retraite que d'autres débutant dans la profession, les disparités continuent de se creuser sur l'ensemble du territoire sarthois. C'est pourquoi le Conseil général s'est résolument engagé dans un plan départemental en faveur de la démographie médicale en Sarthe.

En parcourant sans relâche les campagnes sarthoises pour expliquer la démarche de l'Assemblée départementale auprès des élus, Jean-Pierre Vogel, président de la commission de l'emploi, du développement économique et touristique et de l'aménagement du territoire, traduit la ferme volonté du Conseil général d'agir avec efficacité pour gagner ce défi majeur. La Sarthe affiche aujourd'hui une moyenne de 72 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants, contre 98 en France. La pénurie n'épargne pas les autres professions médicales : chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers, orthophonistes... Il y a donc urgence d'agir. Aussi, sensibilisé très tôt à ces questions, le Département a démarré dès 2005 des actions qui se poursuivent plus que jamais actuellement.

► Les Pôles de Santé Pluridisciplinaires

Parmi les mesures phares mises en œuvre, chaque semestre, le Conseil général aide financièrement une quinzaine d'étudiants en médecine à l'occasion des stages pratiques, lorsqu'ils sont accueillis par des praticiens en zone rurale. D'autre part, une quinzaine d'étudiants ont signé un contrat d'engagement avec la Sarthe. Ces derniers s'installeront au minimum cinq ans, en zone rurale, à l'issue de leur for-

mation, contre une bourse d'un montant maximum de 25 200 €. Enfin, depuis la rentrée, le Département a décidé de soutenir les externes angevins lors de leurs stages en Sarthe.

Un autre axe d'intervention fort est constitué par les projets de maisons médicales pluridisciplinaires programmées pour les collectivités situées en zone sous dotées de médecins. L'aide du Conseil général est de 20% du montant du projet, plafonnée à 160 000 €. Déjà plusieurs communes et Communautés de communes ont bénéficié de ce soutien précieux.

Une lueur d'espoir cristallisée par la ferme implication du Conseil général à garantir l'accueil et les soins médicaux dans les zones rurales.



► Jean-Pierre Vogel : " Le Conseil général mobilise "

Depuis la rentrée, Jean-Pierre Vogel, chargé au Conseil général de la question de la démographie médicale sillonne la Sarthe à la rencontre des élus locaux. Objectif de cette initiative : expliquer et convaincre de la pertinence du plan départemental. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les maires,

adjoints, conseillers généraux et conseillers communautaires des secteurs concernés et parlementaires sont mobilisés autour de ce sujet devenu sensible. " J'ai tenu jusqu'à ce jour une douzaine de réunions. Plus de 300 élus y ont assisté. Tous ont manifesté leur intérêt à la démarche du Conseil général qui s'efforce de mener une politique volontariste pour attirer les médecins dans le département et plus particulièrement en zone rurale grâce à l'application d'actions ciblées. Cela démontre leur très forte volonté de s'engager derrière notre plan d'action " se félicite Jean-Pierre Vogel qui espère, au terme des 40 réunions programmées d'ici l'été prochain, rencontrer plus de 1500 élus sarthois.





BALLON

La station d'épuration intercommunale du syndicat des Landes qui dessert les communes de la Guierche et de Joué-Labbé a été inaugurée fin septembre. « Grâce à une épuration naturelle par filtres plantés de roseaux, cette station ne produit aucune nuisance sonore ou olfactive », a souligné Dominique Le Mèner, député

et vice-président du Conseil général.

La station bénéficie d'une capacité de traitement de 2700 équivalents habitants avec un volume d'eau traité par jour de 200 à 500 m³. Le coût du nouvel équipement s'élève à 1 940 000 €, avec une participation du Département à hauteur de 430 000 €.

BONNÉTABLE

Un an après la pose de la première pierre, le centre d'incendie et de secours de Bonnétable a été inauguré. Les nouveaux locaux de 538 m² comprennent une surface administrative de 268 m² avec bureaux, vestiaires et sanitaires et une surface technique (remises) de 270 m². À l'extérieur, une aire de manœuvre, une aire de lavage, des stationnements et 6 travées, dont une avec un local hygiène, complètent l'installation.

Le nouvel équipement accueille 33 pompiers volontaires qui assurent les interventions sur les 9 communes du secteur (Bonnétable, Briosne-lès-Sables, Courcival, Jauzé, Nogent-le-Bernard, Roupperoux-le-Coquet, Saint-Célerin, Saint-Georges-du-Rosay et Terrehault) et prennent part chaque année à environ 359 interventions.

Pour ce nouvel équipement, la prise en charge du Département s'élève à 278 000 €, soit 35% du montant des travaux. La commune de Bonnétable finance 15% du montant, le solde étant financé par le SDIS.

PONTVALLAIN

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont achevés dans le centre-bourg de Pontvallain. Ils concernaient la rue Principale, la rue de la Poste, celle des Friches et la route de Pontvallain. Au total 2000 m² de réseaux ont été enfouis. Sur les 526 000 € d'investissement nécessaires à cette opération, le Conseil général est intervenu à hauteur de 454 000 €. Ces travaux coïncidaient également avec la fin des travaux de l'éclairage public.

LE LUDE



La commune du Lude vient de réhabiliter sa piscine municipale. Cet équipement sportif est composé d'un bassin d'hiver, d'un espace de forme et d'un bassin d'été. Les travaux de rénovation se sont portés sur le bâtiment couvrant le bassin principal, reconstruit selon les nouvelles normes d'isolation en vigueur pour les économies d'énergies, le chauffage, le traitement de l'air, sans oublier l'acoustique et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. De nouvelles cabines, douches, un sauna et un hammam ont également été rajoutés. Inaugurée par Béatrice Pavy-Morançais, députée, Louis-Jean de Nicolaÿ, conseiller général, Patrick Delpech, vice-président de la Région et Monique Thermeau, maire, cette nouvelle piscine, a nécessité un effort financier de 2 M€. La participation du Conseil général s'élève à 200 000 €.



CHÂTEAU-DU-LOIR



Le complexe aqualudique baptisé “ Plouf ” a été inauguré par Béatrice Pavy-Morançais, conseillère générale, en présence de Pascal Lelarge, préfet, Claude Denis, président de la Communauté de communes Loir et Bercé et Patrick Delpech, vice-président de la Région. Il met à disposition du public un bassin de nage de 25 mètres et quatre lignes d'eau, un bassin d'activités ludiques et de détente de 140 m² avec cols de cygne, banquettes massantes, bain bouillonnant et rivière à courant. Le complexe “ Plouf ” dispose également d'un bain moussant et d'un espace Loisirs Extérieurs avec un bassin sportif de 250 m² et un solarium minéral et végétal. Le coût de cette belle réalisation s'élève à 7,3 M€. Le Conseil général a participé financièrement à l'opération à hauteur d'1 M€.

SARTHE

C'est dans la salle Joseph Caillaux à l'Hôtel du Département au Mans que l'écrivaine Catherine Paysan a reçu les insignes d'officier de la Légion d'Honneur des mains de François Fillon, Premier ministre. Cette haute distinction couronne une carrière exemplaire de cette ancienne maîtresse d'école avant de devenir “ maîtresse des mots ”. Saluée par de nombreux invités parmi lesquels figuraient, Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, Dominique Le Mèner, vice-président, Véronique Rivron, présidente de la commission de la culture, de la jeunesse et des sports, Jean-Claude Boulard, maire du Mans

et Jean-Pierre Vogel, conseiller général du canton de Bonnétable, d'où est originaire l'écrivaine. Catherine Paysan, auteur de 16 romans était également entourée des membres de l'association qui porte son nom.



SABLÉ-SUR-SARTHE

Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, a effectué la première de ses journées cantonales à Sablé-sur-Sarthe. Il s'agit pour lui de rencontrer sur le terrain les Sarthois là où ils vivent et travaillent et de constater in situ les actions engagées par le Conseil général. Accueilli par Pierre Touchard, conseiller général et le député-maire Marc Joulaud, Jean-Marie Geveaux a notamment visité l'église Notre-Dame où le Département participe aux travaux de restauration des tableaux. Il

s'est également rendu dans une maison d'assistantes maternelles avant de s'attarder quelques instants au gymnase Anjou dont la rénovation a été financée avec l'aide du Conseil général. Il a par ailleurs fait le tour du propriétaire dans les collèges Anjou et Reverdy, qui font l'objet de lourds travaux de restructuration. Cette visite à Sablé-sur-Sarthe s'est poursuivie dans les locaux de l'entreprise Snees (cf page 8) puis à Louailles où Jean-Marie Geveaux s'est entretenu avec les maires du canton.



Le magazine du Conseil général



ALLONNES

Le lancement officiel du chantier du hameau de Corse, situé dans le quartier des Hautes Métairies à Allonnes s'est déroulé en présence de Fabienne Labrette-Ménager, présidente de Sarthe Habitat, Pascal Lelarge, préfet, Marc Joulaud, député et Gilles Leproust maire de la commune. Il s'agit d'un projet ambitieux constitué d'un bâtiment collectif de

15 appartements et de 21 maisons rassemblées en cinq lots. Soit un total de 36 logements locatifs, équipés aux normes basse consommation, alliant béton et bois avec 144 m² de panneaux solaires, chaudière à gaz et pompe à chaleur. Le coût de ce projet dont la maîtrise des opérations est confiée à Sarthe Habitat s'élève à 5 M€.

LA SUZE-SUR-SARTHE

Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, a inauguré officiellement les deux ponts rénovés et la nouvelle passerelle entre le bourg de Spay et Moncé-en-Belin. Le Conseil général a en effet réalisé d'importants travaux de réparation des deux ponts construits sur la Sarthe et le canal datant de 1889. Profitant de ces travaux, la commune de Spay a demandé au Département de réaliser la passerelle et le trottoir élargi sur le pont du canal. Ainsi, le chantier démarré en juin dernier est terminé et laisse place à deux ouvrages sécurisés et adaptés aux usagers. Le montant de l'opération (rénovation des ponts, construction de la passerelle et élargissement du trottoir aval sur le pont du canal) s'élève à 531 000 €, dont 310 000 € du Conseil général. Parallèlement, la commune réalise elle-même un cheminement piétons entre les deux ponts et entre le pont du canal et le hameau de Pré Landon.



MAYET



Démarrés au mois de juin dernier, les travaux de réfection du barrage de Vaas devraient s'achever dans les semaines qui viennent. Objectif de ce chantier d'envergure : moderniser et automatiser l'ouvrage et maintenir la zone humide de la Prée d'Amont. Lors de la spectaculaire pose du clapet sur le barrage, Béatrice Pavy-Morançais, députée, Michel Royer, Charles Somaré et Michel Paumier, conseillers généraux ont constaté l'étendue des opérations de modernisation de cet ouvrage. Le Conseil général a engagé 1 340 000 € pour financer ce chantier en partenariat avec l'Agence de l'eau, la commune de Vaas et la Région.

ECOMMOY



La nouvelle piscine communautaire d'Ecommoy " Les Bains d'Orée " a été inaugurée en présence des élus locaux. Déjà ouverte au public depuis le 23 mai dernier, la nouvelle structure a été pensée et conçue pour toutes les générations et tous les loisirs aquatiques. Elle peut accueillir jusqu'à 350 personnes simultanément et comprend un bassin sportif, un espace ludique et familial ainsi qu'une grande pataugeoire pour les plus jeunes. Le coût de l'ensemble du projet s'élève à 5,6 M€ auquel le Département a participé à hauteur de 600 000 €. La Communauté de communes Orée de Bercé-Belinois reste le plus important financeur avec un apport de 3,5 M€.

NOUVEL ESPACE CULTUREL

Allée du Bord de Sarthe, à Arnage, le projet d'espace culturel est désormais concret. La première pierre a été posée par les élus locaux dont André Langevin, maire de la commune et Véronique Rivron, vice-présidente du Conseil général.

Avec une salle de spectacles de 350 places, ce futur centre culturel veut permettre l'accès du plus grand nombre à des manifestations culturelles, des spectacles et des loisirs de qualité. Le futur équipement permettra également d'améliorer l'accès aux grands événements comme la BD Mania et offrira un plus grand confort aux manifestations associatives locales.

L'investissement s'élève à 5,4 M€ auquel le Département participe à hauteur de 75 000 €. La durée des travaux est estimée à 18 mois avec une ouverture courant 2013.

LA FERME EN VILLE



La place de la République du Mans s'est transformée le temps d'un beau week-end en véritable ferme à la ville. Plusieurs bovins y avaient pris demeure entre quelques bottes de foin sous le regard surpris, amusé et intéressé du public. De nombreux stands lui ont également permis de déguster les produits fermiers des éleveurs et artisans sarthois venus proposer une dégustation appréciée. Venus partager quelques instants avec les professionnels du monde de l'agriculture, à l'initiative de cette manifestation originale, Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général et Véronique Rivron, présidente de la commission de la culture, de la jeunesse et des sports, ont salué la qualité des produits présentés et rappelé le soutien du Conseil général au monde agricole, devenu citoyen pour deux jours.

LE MANS

CONGRÈS DES SAPEURS POMPIERS

L'Union départementale des pompiers de la Sarthe, présidée par Jean-Pierre Vogel, a organisé son congrès annuel à Savigné-l'Évêque en présence de Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, Magali Debatte, secrétaire



générale de la préfecture de la Sarthe et Philippe Métivier, maire de la commune. Les travaux de cette assemblée ont permis de tirer le bilan de l'action de l'année en exercice. Actuellement la Sarthe compte 1852 pompiers volontaires et 295 professionnels dans ses rangs. Jean-Pierre Vogel, vice-président du Conseil général a salué avec chaleur l'intervention quotidienne de ces hommes et femmes qui agissent dans l'intérêt de la population sarthoise. Le Conseil général finance pour sa part le SDIS à hauteur de 15,4 M€.

FRANCE 3 À NOVAXIS

Idéalement située dans le quartier d'affaires de Novaxis, la nouvelle rédaction de France 3 Maine a été inaugurée par Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général et Jean-Claude Boulard, maire du Mans en présence des responsables de l'antenne. Ils étaient accompagnés par de nombreuses personnalités parmi lesquelles figuraient Dominique Le Mèner, vice-président, Jean-Pierre Vogel, président de la commission de l'emploi, du développement

économique et touristique, et de l'aménagement du territoire et Jacqueline Pédoya, conseillère générale. Après plus de 30 ans passés dans le centre-ville, France 3 Maine occupe désormais des locaux flambant neuf et fonctionnels correspondant aux besoins de la chaîne. Jean-Marie Geveaux a notamment insisté sur l'importance du virage numérique, alliant le média télévisuel et les nouvelles technologies par l'utilisation d'Internet.



Le magazine du Conseil général

Sorties

ECHANGES SARTHE ETUDIANTS DU MONDE - Le 26 novembre

Créée il y a 3 ans, l'association Echanges Sarthe Etudiants du Monde (ESEM) met en relation des étudiants étrangers avec des familles sarthoises. Composée de 350 adhérents dont 200 étudiants originaires de 20 pays différents, elle permet aux étudiants de découvrir une partie de la culture française à travers des visites touristiques ou simplement à l'occasion d'un repas en famille par exemple. L'ESEM est à la recherche de familles pour parrainer (sans hébergement) des étudiants étrangers récemment arrivés à l'université. *Prochaine rencontre familles-étudiants étrangers samedi 26 novembre, à 15h, à la Maison de l'Université. Contact : 02.43.14.25.33, esem72@ymail.com*

ATELIERS DU CAUE - Le 9 décembre



Tout au long de l'année, le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Sarthe propose aux particuliers des ateliers pratiques d'une demi-journée autour de la maison et du jardin. Le prochain rendez-vous est fixé le 9 décembre autour du thème " Habiter une maison saine (de la construction à l'entretien) ".

Vendredi 9 décembre 2011 de 14h à 17h, au CAUE de la Sarthe : 1, rue de

la Mariette, au Mans. Inscription 5 € par personne. Contact : 02.43.72.35.31., www.caue-sarthe.com

Jeunesse

SPECTACLES DE CLOWN - Du 7 au 9 décembre

Le théâtre de Chaoué propose plusieurs soirées jeune public pour cette fin d'année. Parmi elles, une " soirée double " avec 2 spectacles de clowns : *J'veux pas rester dans le noir !*, de et par Delphine Aragna, de la compagnie La rage qui rit (à partir de 12 ans) et *C'est un classique !*, de et par Myriam Lotton, de la compagnie L'oreille arrachée (à partir de 8 ans). *Représentations les 7, 8 et 9 décembre, à partir de 20h30. Rue du moulin de Chaoué, à Allonnes. Tarif au chapeau.*



Expositions

TERRES ETERNELLES - Du 10 décembre 2011 au 29 janvier 2012



Le CAPRA (centre allonnais de prospection et de recherches archéologiques) s'apprête à accueillir l'exposition Terres Eternelles. Conçue par Malicorne Espace Faïence, cette dernière propose de parcourir le temps à la découverte de la céramique depuis son invention au néolithique jusqu'à l'époque médiévale en remplaçant la terre cuite dans son usage quotidien. Ouvert les samedis

et dimanches de 14h à 17h en période scolaire et du mardi au dimanche de 14h à 17h pendant les vacances scolaires (fermeture les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier). *Lieu : CERAM P. Téroouanne, rue Charles Gounod, Allonnes. Entrée libre et gratuite (sauf visites guidées). Contact : 02.43.80.68.31. ; www.association-capra.com*

MALICORNE ESPACE FAÏENCE, 10 ANS DÉJÀ - Jusqu'au 31 décembre

L'exposition " Malicorne Espace Faïence, 10 ans déjà ", présente, sous forme de rétrospective, l'histoire du musée. Découvrez à travers les plans, projets d'architectes, diaporamas, documents d'archives, maquettes, la genèse et l'histoire d'une initiative locale menée par des passionnés qui a donné naissance à un centre touristique et culturel devenu Musée de France en 2009. Aménagée spécialement pour l'occasion, la galerie se divise en différents espaces :



le projet, les expositions, les collections, l'atelier. Pour compléter cette exposition, tous les week-ends des céramistes, tourneurs et décorateurs, viendront vous expliquer les secrets de leur métier. Démonstrations de décor sur faïence : samedi 26 novembre et démonstration de tournage dimanche 4, dimanche 11, samedi 17 et samedi 24 décembre. *Exposition en entrée libre, ouverte tous les jours sauf le mardi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Contact : 02.43.48.07.17. ; www.espacefaience.fr*

Ouvrages

UN PEINTRE DE PAYSAGES - Jean-Pierre Laplénie

Après avoir enseigné l'histoire et la géographie, Jean-Pierre Laplénie est aujourd'hui responsable d'un groupe de recherche en histoire locale à l'Université du Temps libre. Son premier roman, *Un peintre de paysages*, raconte l'histoire d'un peintre qui a toujours vécu en symbiose avec les paysages de son Sud-Ouest natal, la Corrèze, le Lot et les marges du Causse. Son art, avant tout figuratif mais toujours empreint de poésie, voulut magnifier des ancêtres de pierre rongés par l'oubli et redonner leurs titres de noblesse à des mondes paysans introvertis et majestueux. 316 pages. Editions Amalthée. En vente dans les librairies Doucet et Thuard au prix de 21,50 €.

LA VEUVE DE LA PLACE SAINT-PIERRE - Alain Loison



Ce nouveau polar d'Alain Loison se déroule au Mans pendant le bicentenaire de la Révolution. Manceau d'origine et chartrain d'adoption, l'auteur signe ici une nouvelle intrigue mettant en scène le désormais célèbre inspecteur Sourbet. Ce dernier est invité par son amie Marie-Jeanne à se déguiser pour participer aux fêtes du bicentenaire de la Révolution. A contrecœur, c'est donc en abbé constitutionnel qu'il arpentera les rues du Vieux-Mans...

184 pages. Editions Libra Diffusio. Prix de vente : 20 €.

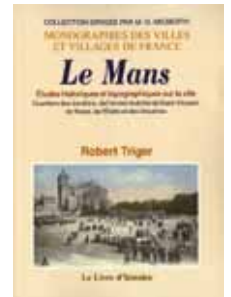
Sports

HANDISPORT NATATION

Marie-Elisabeth Flécheau vient de créer une section handisport au centre aquatique de Sablé-sur-Sarthe pour aider les personnes à mobilité réduite à sortir de leur isolement. Cette nouvelle section se pratique au sein du club des Goélands de Sablé-sur-Sarthe. Inscriptions auprès de Michael Anis au 06.79.81.17.72 ou Marie-Elisabeth Flecheau au 06.86.90.28.18.

ETUDES HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LA VILLE DU MANS - Robert Triger

Paru en 1926, l'ouvrage de Robert Triger vient d'être réédité (tirage limité et numéroté). Cet ouvrage, qui prend place dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, retrace l'histoire des quartiers Jacobins, de l'ancien évêché de Saint-Vincent, de Tessé, de l'Etoile et des Ursulines.



678 pages. Editions Lorisse/ Le livre d'histoire. En vente dans les librairies Thuard et Doucet au prix de 88 €.

Concours

CONCOURS CRÉAPOLIS - Jusqu'au 25 janvier

L'association Le Mans Créapolis a lancé son 2^{ème} concours national de design sur le thème : " Bien vivre l'espace cuisine à tout âge ". Ce concours est ouvert à deux catégories de candidats : les designers professionnels indépendants et les agences d'une part, et les étudiants des écoles de design, des écoles d'architecture et des Beaux Arts d'autre part. Date limite de retour des dossiers le 25 janvier et remise des prix le 29 mars. Bulletin d'inscription et règlement complet du concours disponibles au siège de l'association et sur : www.concours-design.fr. Contact : 8, av. René Laennec, 72000 Le Mans. Tél. : 02.43.39.48.30. ; www.lemans-creapolis.com



LA PROVINCE DU MAINE

La Société historique de la Province du Maine vient d'éditer deux ouvrages retraçant l'histoire du Conseil général de la Sarthe et des hommes qui le compose depuis ses origines en 1800 jusqu'à nos jours.

" *Le Conseil général et les conseillers généraux de la Sarthe (1800-2000)* ", Tome 111 et " *Quelques aspects de la vie politique sarthoise* " Tome 112. Contact : 26 rue des Chanoines - 72000 Le Mans. 45 € les 2 tomes.

GUILLAUME - Raymond Fontaine

Raymond Fontaine vient de signer son septième roman. *Guillaume ou Les conversations d'ici et d'ailleurs* de son héros se veut un ouvrage plus intimiste que les précédents. L'écrivain de Courdemanche, jamais à court d'idées, offre ainsi une facette méconnue de son talent de narrateur.

Editions Etangsort. En vente en librairie.





Volley-ball, l'ascension du DYS

Avec 600 licenciés dans le département, le volley-ball se retrouve très loin derrière le football et le basket. C'est pourtant le sport collectif le plus pratiqué dans le monde ! En Sarthe, c'est du côté de Dangeul que se trouve le fief historique du volley départemental. Puis, le club du nord-Sarthe a fusionné en 1992 avec ceux de Savigné-l'Évêque et Yvré-l'Évêque pour créer le DYS. Ce sont surtout les équipes féminines qui vont s'illustrer depuis cette époque. C'est encore plus vrai depuis quatre ans avec une fulgurante ascension vers les sommets, couronnée de trois montées successives dans la hiérarchie régionale et nationale. Évoluant actuellement en National 2, le DYS s'appuie sur un effectif de talent placé sous la houlette de l'entraîneur Emmanuel Lecomte et de l'expérimentée Virginie Jouault qui a évolué en équipe de France. L'objectif de la saison ? " Nous visons le haut du tableau " confie le coach. Se reposant sur une vraie dynamique, Emmanuel Lecomte espère poursuivre la belle série engagée il y a quatre ans. D'ici là, le club, soutenu par le Conseil général, devra bien négocier la fin de l'année en cours avec notamment un match important le 17 décembre face à Rennes dans sa salle d'Yvré-l'Évêque. Mais sans attendre, l'avenir se dessine de manière prometteuse avec une équipe cadette, championne des Pays de la Loire.

Club alpin français du Mans

Cinquantenaire et dynamique

Le Caf du Mans – comprenez Club alpin français – fête cette année ses 50 ans. L'occasion de revenir sur les évolutions d'un club dynamique qui compte aujourd'hui plus de 600 licenciés répartis dans neuf disciplines !

Pour beaucoup, la notion de " Club alpin du Mans " surprend. Pourtant depuis 1961, ce club hyper actif n'en finit pas d'élargir sa palette d'activités, qui, certes, tourne autour de la montagne, mais ne s'y cantonne pas. Neuf disciplines au total (escalade, randonnée, marche nordique, spéléologie, parcours d'orientation, canyoning, VTT, sports de neige et alpinisme) réunissent 607 " cafistes " de 5 à 80 ans, un chiffre en constante augmentation. Affilié à la Fédération française des Clubs alpins et de montagne, le Club alpin français du Mans compte également 4 sections à Sablé-sur-Sarthe, Tuffé, Parigné-l'Évêque et Pontvallain. " *Les activités se pratiquent sur des sites naturels de proximité : pour l'escalade nous privilégions Sillé-le-Guillaume, Sablé-sur-Sarthe et Saint-Léonard-des-Bois, pour les parcours d'orientation nous allons plutôt à l'Arche de la nature, dans les forêts de Perseigne, de Sillé-le-Guillaume et de Bercé, etc.* ", explique Jérôme Vaulay, président du Club depuis février dernier. Parallèlement, des sorties ont lieu tout au long de l'année sur toute la France et à l'étranger dans des régions montagneuses. Pour fêter ce demi-siècle d'existence, une série de manifestations a eu lieu courant septembre (exposition au centre P. Courboulay sur l'histoire du club, activités sportives ouvertes au public, ateliers, spectacles, etc.) avant la journée d'anniversaire officielle qui a regroupé plusieurs personnalités dont Jean-Marie Geveaux,



président du Conseil général et Jean-Claude Boulard, maire du Mans.

► Parution d'un Topo guide

D'ici quelques semaines, le club alpin du Mans intégrera la nouvelle Maison des Sports située boulevard Saint-Michel, au Mans. Parmi les autres actualités cafistes, notons qu'un Topo guide sur les sites d'escalade en Sarthe est sur le point d'être publié en partenariat avec le Conseil général.

► Contact :

<http://lemans.ffcam.fr>; 02.43.85.39.93.

Le sport en Sarthe

L'hommage du Conseil général

Le Conseil général propose tous les ans à la Foire de Mans un stand sur une thématique particulière. Après l'agriculture, le Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe ou encore l'Espace faïence de Malicorne, en 2011, c'est la famille du sport et les sportifs qui ont été à l'honneur.

Sur 400 m² dans le forum, le sport et les sportifs sarthois ont occupé le terrain, avec un parcours initiatique, ludique et didactique.

Inauguré par Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général aux côtés de Véronique Rivron, présidente de la commission de la culture, de la jeunesse et des sports, en présence de nombreux dirigeants et bénévoles du sport en Sarthe dont le président du comité départemental olympique et sportif (CDOS), Jean-Pierre Moreau, le stand a vécu au rythme de l'effort sportif tout au long des quatre jours de la Foire du Mans. Alors que de nombreux sportifs de haut niveau présents offraient dédicaces et séances de démonstrations, jeunes et moins jeunes sarthois se sont livrés quelques instants à la pratique du basket, des arts martiaux ou du tennis de table. *“ C'est une formidable opération de communication pour le sport sarthois ”*

s'est félicité le président du CDOS.

► **Un département sportif**

Avec 135 000 licenciés (dont les scolaires), 1700 associations sportives et 60 comités départementaux constitués, la Sarthe présente un visage résolument sportif. *“ C'est aussi pour le Conseil général 7 millions d'euros d'aides et la construction en cette année 2011 de la nouvelle Maison départementale des Sports, qui abritera très bientôt la majorité des comités et le bureau des Sports du Conseil*



général. ” s'est félicité Jean-Marie Geveaux.

Durant 4 jours, outre les démonstrations, initiations et les dédicaces les visiteurs de la Foire ont pu admirer de très près des objets emblématiques ou symboliques comme la moto d'Anthony Delhalle, la coupe de France de Basket ou l'équipement impressionnant des escrimeurs ou des footballeurs américains.



Le magazine du Conseil général

2^{ème} CONCOURS SARTHE ENDURANCE PHOTOS

24 AVRIL >>> 5 OCT. 2011

Du 24 avril au 5 octobre, participez au 2^{ème} concours organisé par le Conseil général de la Sarthe et gagnez de nombreux lots (places VIP 24 heures 2012, appareils photos...)

www.endurancephotos.sarthe.com

Sarthe Endurance Photos

Ils ont encore été très nombreux, passionnés, amateurs ou professionnels à fixer l'objectif sur la course des 24 Heures du Mans dans le but de figer un document rare, intense, émotionnel, esthétique de la course et pourquoi pas, rêver aussi de remporter la palme d'or du second concours Sarthe Endurance Photos.

Fort du succès lors de la première édition, le concours Sarthe Endurance Photos a une fois encore enregistré un nouveau bond en avant avec 1378 images reçues dont une très large majorité signée par les amateurs. Ces clichés vont désormais être scrutés à la loupe par le jury du concours, dont l'emblématique président, Henri Pescarolo, jettera un regard particulièrement connaisseur du monde de la course de l'endurance. Une fois les lauréats désignés, dans les semaines qui viennent, une cérémonie sera organisée par le Conseil général au Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe pour la remise des prix. Enfin, les cinquante meilleures photos seront exposées au début de l'année prochaine dans une salle du Musée. Le succès de cette nouvelle édition confirme l'intérêt du concours auprès des photographes amateurs comme professionnels. Le Conseil général, l'Automobile Club de l'Ouest et leurs partenaires ne peuvent que s'en féliciter. Place à l'émotion et à l'imagination !

Marie Prouille

Une championne en argent massif

Sacrée vice-championne du monde espoirs de Karaté, la Sarthoise Marie Prouille revient de Malaisie avec une belle médaille d'argent autour du cou. Si l'athlète du Samouraï 2000 nourrit quelques regrets en repensant à la finale perdue, c'est avec l'ambition intacte et un esprit conquérant renforcé qu'elle tend le regard vers l'avenir.

Il s'en est fallu de peu. Quelques secondes de trop même avant que le coup de sifflet ne mette un terme à la finale. Marie Prouille pense alors avoir une bonne chance de remporter la médaille d'or. C'est le moment choisi par son adversaire pour porter une attaque inattendue mais fatale à la Sarthoise. *" Le titre était accessible. J'ai un petit goût d'inachevé parce que ce n'était pas la concurrente la plus forte que j'ai eu à rencontrer lors de ces championnats du monde. Mais, voilà, je ne suis pas restée concentrée jusqu'au bout alors que j'estimais dominer le combat "* reconnaît l'invitée vedette du stand du Conseil général lors de la Foire du Mans. La déception sera de courte durée. Sa médaille d'argent consacre de longs mois de travail. *" Je me contente de cette belle médaille et je la savoure avec plaisir car j'ai bossé dur pour la décrocher "*. Aujourd'hui, c'est l'avenir qui occupe la jeune et jolie sportive sarthoise.

► Une revanche en vue

Car la compétition va bientôt reprendre au plus haut niveau.

Auréolée d'une saison 2011 remarquable jusqu'à cette finale perdue, Marie Prouille s'apprête à disputer sa dernière saison dans la catégorie espoir avant de franchir le cap et rejoindre les seniors. Une dernière occasion s'offre ainsi à elle pour

prendre sa revanche face à la Turque Hocaoglu lors des championnats d'Europe qui vont se dérouler en Azerbaïdjan au mois de février prochain. La championne de Samouraï 2000 s'y emploie en se préparant avec application et motivation sous

les ordres de son entraîneur Didier Moreau. Outre cet objectif, Marie Prouille, qui vient de décrocher un nouveau titre national, cherchera aussi à glaner un troisième titre européen après ceux décrochés en cadette et junior. Car, c'est bien ce qui particularise notre championne sarthoise : l'ambition de gravir toujours hautes les marches vers les sommets du karaté féminin.



Saison musicale

Mathilde Lechat ou la poésie sonore

Artiste vocale sarthoise, Mathilde Lechat sera à l'affiche du spectacle " Comme ça ! " dans le cadre de la saison musicale de l'Epau, en février prochain. Sans cesse à la recherche de nouveaux sons et de nouvelles expériences, c'est bien comme ça que la jeune femme s'épanouit artistiquement.



Elle se décrit elle-même comme " *une chanteuse improvisatrice, une chercheuse de matière avec la voix* ". Née à Malicorne il y a 40 ans, Mathilde Lechat explore les questions de présence, de mise en scène et de mise en espace. Elle cherche " *des formes les plus ouvertes possible où la voix prend toute son ampleur et où le corps est vraiment impliqué* ". Un travail qu'elle développe notamment à travers la compagnie Charabia qu'elle fonde en 2003. Dans le cadre de la saison musicale de l'Epau, la jeune femme revient sur ses terres natales avec un spectacle jeune public inédit. " Comme ça ! ", c'est son nom, propose aux 18 mois - 6 ans un spectacle où la musique contemporaine s'habille d'un univers très ludique. L'artiste s'attache à faire bénéficier le jeune, voire le très jeune public, à ces formes d'écritures contemporaines et expérimentales : " *Les enfants sont extrêmement sensibles à ce genre de musique, ils ressentent tout. En les initiant dès leur plus jeune âge, on peut leur donner une sensibilité musicale pour plus tard* ".

► **Récitations, de Georges Aperghis**

" Comme ça ! " comprend plusieurs Récitations de Georges Aperghis et une pièce pour clarinette basse seule : " Simulacre IV ". Viennent s'y intercaler des duos pour voix et clarinette basse, résultat d'un travail de composition et d'écriture avec Nelly Jallerat.

► **Informations pratiques**

. Du 8 au 10 février 2012, au Théâtre de l'Ecluse.

. Contact : www.centre-culturel-de-la-sarthe.com, www.ciecharabia.com

. Pour toute information sur les séances scolaires : 02.43.27.43.44.



Les Toqués de la Sarthe, une gastronomie inventive !

Emmanuel Bordeau et Gilles Kervella viennent de signer un ouvrage consacré à 22 chefs sarthois et à leurs créations culinaires. 145 pages pour avoir l'eau à la bouche !

Pour réaliser cette ode originale à la bonne cuisine, simple ou élaborée, il fallait de fins connaisseurs de l'art culinaire. Et le moins que l'on puisse dire c'est que l'association entre l'écrivain et le photographe a tourné au festin au gré de la rencontre de 22 chefs du département de la Sarthe.

Emmanuel Bordeau, responsable de l'émission " Les cordons bleus " sur France Bleu Maine, s'est efforcé de retracer, avec un plaisir gourmet évident, le parcours courageux et déroutant parfois de ces 5 femmes et 17 hommes qui enchantent la gastronomie et font pétiller les saveurs. Sarthois d'origine, ils ont chacun intégré dans leur cuisine leurs expériences vécues à travers le monde, avec un mot d'ordre commun : travailler des produits issus d'une agriculture raisonnée. Face à des recettes toutes plus savoureuses les unes que les autres, Gilles Kervella a mis en lumière et en images des plats gourmands et colorés. Au fil des pages, le lecteur trouvera des idées simples pour des recettes belles et bonnes. Bon appétit !

► Pour tout renseignement : www.editionsreinette.com
Tél. : 02 43 87 58 63

Exposition

“ Du Nil à Alexandrie, histoires d’eaux ” : c’est parti !



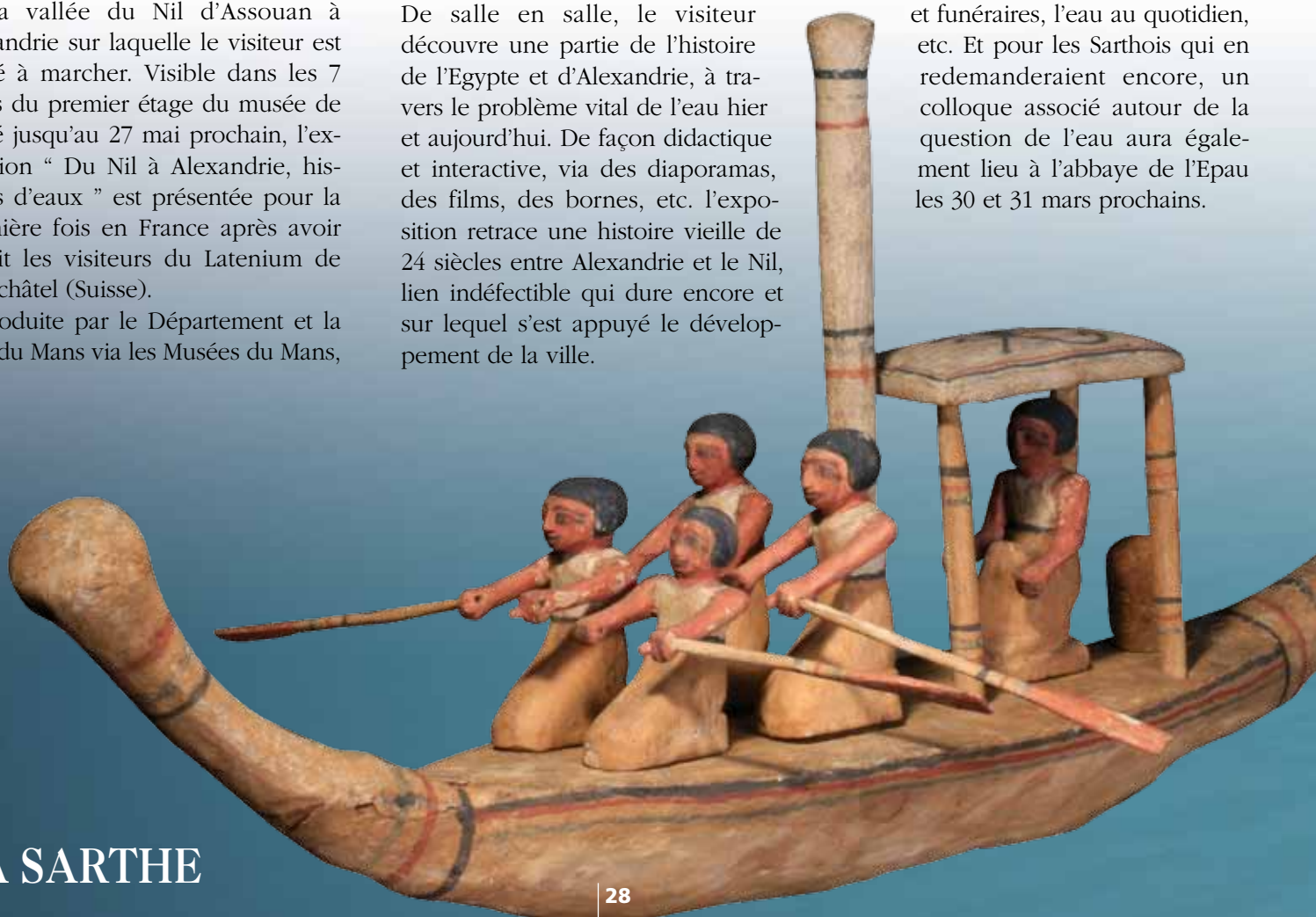
Du 26 novembre 2011 au 27 mai 2012, le Musée de Tessé accueille une exposition exceptionnelle jamais présentée en France. Organisée par l’association Sarthe Alexandrie, la ville du Mans et le Conseil général de la Sarthe, “ Du Nil à Alexandrie, histoires d’eaux ” invite le visiteur à percer une partie des secrets égyptiens.

avec la collaboration de l’association Sarthe Alexandrie et du centre d’études alexandrines (CEAlex) dirigé par le Sarthois Jean-Yves Empereur (voir interview ci-contre), l’exposition s’inscrit dans le cadre des politiques patrimoniales menées par les deux collectivités.

De salle en salle, le visiteur découvre une partie de l’histoire de l’Egypte et d’Alexandrie, à travers le problème vital de l’eau hier et aujourd’hui. De façon didactique et interactive, via des diaporamas, des films, des bornes, etc. l’exposition retrace une histoire vieille de 24 siècles entre Alexandrie et le Nil, lien indéfectible qui dure encore et sur lequel s’est appuyé le développement de la ville.

► **80 objets exceptionnels**

En parallèle des plans, gravures, maquettes de citernes, etc. 80 objets archéologiques issus des collections publiques françaises évoquent la vie au bord du Nil, le phénomène de la crue nourricière du fleuve, le rôle de l’eau dans les pratiques culturelles et funéraires, l’eau au quotidien, etc. Et pour les Sarthois qui en redemanderaient encore, un colloque associé autour de la question de l’eau aura également lieu à l’abbaye de l’Epau les 30 et 31 mars prochains.





Jean-Yves Empereur, le plus Egyptien des Sarthois

L'exposition qui sera proposée pendant 6 mois au Musée de Tessé s'inscrit pour le Conseil général dans la continuité d'une relation initiée avec Jean-Yves Empereur depuis son intervention remarquable à la Voix au Chapitre en 2006 et à l'attachement qu'il porte à son département d'origine. Rencontre avec le plus Egyptien des Sarthois.

► **La Sarthe : Jean-Yves Empereur, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

JY Empereur : Sarthois, né au Mans, je suis depuis 1990 directeur de recherche au CNRS (centre national de la recherche scientifique) et directeur du centre d'études alexandrines, une équipe permanente du CNRS fondée à Alexandrie pour promouvoir les fouilles et les études sur la ville. Je m'intéresse principalement à l'archéologie sous-marine et terrestre, au cours des époques grecques et romaines. J'habite aujourd'hui à Alexandrie mais reviens régulièrement en Sarthe, où j'ai grandi.

► **La Sarthe : Comment est née l'idée d'une exposition sur Alexandrie et son Nil ?**

JY Empereur : À Alexandrie, les citernes souterraines retrouvées au cours de fouilles se comptent par centaines. De là, nous avons souhaité comprendre comment les Alexandrins se sont débrouillés dans une ville basée à 30 km du Nil le long d'une côte pauvre en sources d'eaux douces. Cette étude, qui porte sur plus de 2 millénaires, comporte par ailleurs un aspect pédagogique sur l'eau et le citoyen.

► **La Sarthe : Cette exposition a lieu pour la première fois en France... Pourquoi La Sarthe ?**

JY Empereur : Parce que mon passé sarthois m'a rattrapé ! C'est aussi bien entendu grâce à l'impulsion des membres de l'association Sarthe Alexandrie, ainsi que de celle de Véronique Rivron, présidente de la commission Culture, Jeunesse et Sports au Conseil général et de Françoise Chaserant, directrice des musées du Mans pendant 16 ans. Nous espérons que l'Egypte et Alexandrie attireront de nombreux Sarthois vers le Musée de Tessé.



► Informations pratiques

- Ouverture du Musée de Tessé : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; week-ends, jours fériés et vacances scolaires de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
- Tarifs : 4€ en semaine, 2€ dimanche et jours fériés (adultes).
Groupes de plus de 12 personnes : 2€.
Gratuité : moins de 18 ans, moins de 25 ans étudiants et demandeurs d'emploi.
- Contact : 02.43.47.38.51.
www.expo-nilalexandrie.fr



Roger Legeay

L'ambassadeur sarthois

Tour de France alors écrasé de l'emprunte d'un certain Eddy Merckx et porter fièrement les couleurs tri-

colores aux championnats du monde. Une fois le vélo raccroché au clou du garage, il choisit de poursuivre sa carrière dans le milieu de la compétition en devenant directeur sportif. C'est le départ d'une nouvelle riche aventure qui le conduira à partager les frissons de la victoire sur les Champs-Élysées avec son coureur américain Greg Lemond. Engagé sur tous les fronts, le Sarthois de Neuville-sur-Sarthe, va également occuper de hautes responsabilités auprès des instances du cyclisme professionnel et de l'Union

Cycliste Internationale. Certes retraité, il continue aujourd'hui encore de fréquenter les locaux de l'UCI à Genève. Mais Roger Legeay met aussi tout le poids de sa précieuse expérience au service du milieu cycliste départemental. Présent depuis plusieurs saisons au sein du Comité d'organisation du Circuit Cycliste de la Sarthe-Pays-de-Loire, il apporte également sa contribution au bon déroulement des 24 Heures vélo sans oublier de donner rendez-vous à ses fidèles supporters lors de la randonnée VTT qui porte son nom sur les chemins bucoliques de la commune de Beaufay. Un nom qui résonne désormais comme celui d'un digne et honorable ambassadeur du cyclisme et du sport sarthois.

Promis à une carrière modèle dans le monde de la banque, c'est pourtant dans l'univers du cyclisme que le Sarthois de toujours, Roger Legeay, a effectué la quasi-totalité de sa longue carrière professionnelle. Un vieux vélo, une course ponctuée d'une victoire probante chez les amateurs vont sceller à jamais son avenir. *"Je me destinais à une vie sédentaire. C'est tout le contraire qui va se produire"* aime-t-il rappeler. Coureur, il va rapidement rejoindre le peloton des géants de la route, participer à plusieurs reprises au

Jeu-concours

**GAGNEZ
20 LIVRES**

Les Toqués de la Sarthe

Question n°1 :

Combien de chefs figurent dans cet ouvrage ?

- 20 18 22

Question n°2 :

Combien de femmes ont participé à la réalisation du livre ?

- 3 5 8

Retournez-nous vos réponses avant le 30 décembre 2011, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine N°122, Direction de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.

Si vous voulez recevoir la lettre d'informations du Conseil général, merci de renseigner votre adresse e-mail :

Nom
Prénom
Adresse

Emmanuel Bordeau

Photographies
Gilles Kervella

Ce qu'en pensent les élus de gauche ...

En novembre 2004, le Conseil général s'engageait dans la mise en place d'un réseau public utilisable par tous les opérateurs et les fournisseurs d'accès à Internet devant permettre à tous les Sarthois d'avoir accès au Haut débit avant la fin de l'année 2006 selon les engagements pris par la majorité UMP de l'époque.

Des élus UMP en " Zone de Haut Déni " ...

Il serait malhonnête de parler d'échec tant cette décision prise à l'unanimité des élus a permis de placer la Sarthe dans le peloton de tête des départements les mieux reliés à l'Internet haut-débit.

Mais, il est tout aussi malhonnête de nier l'existence de zones blanches dans lesquelles l'accès Internet reste impossible et limité. C'est pourtant ce que fait l'actuelle majorité UMP expliquant encore récemment que l'ensemble des Sarthois bénéficie " d'un accès au réseau mondial grâce à l'action du Conseil général " (Conférence de presse du 17 octobre 2011).

... et des milliers de Sarthois en " Zone de Haut Dépit "

Or, sept années après le lancement de ce vaste projet, force est de constater que les promesses n'ont pas été tenues puisqu'aujourd'hui encore ce sont entre 11 000 et 26 000 foyers qui sont privés d'une connexion internet satisfaisante (minimum 2 méga de débit) aussi bien en zone rurale que dans la périphérie immédiate de l'agglomération mancelle.

A l'heure où l'accès à Internet est devenu essentiel pour de nombreuses démarches administratives ou tout simplement pour s'informer et communiquer, il n'est pas acceptable que certains citoyens soient exclus de ce qui doit être considéré comme un service public au même titre que l'eau, l'électricité ou le téléphone.

Pourtant des solutions existent

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé que soit réalisée très rapidement une carte présentant l'ensemble des zones dans lesquelles la connexion Internet pose problème afin de trouver les solutions adaptées à chaque situation.

Par ailleurs, nous avons rencontré les responsables départementaux et régionaux de France Telecom qui nous ont expliqué que des solutions existaient pour permettre une montée en débit dans les zones blanches. Mais dans un secteur désormais fortement concurrentiel, il est impossible pour France Telecom de résorber seule les zones blanches. Toutefois, l'entreprise est prête dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil général à réaliser les investissements nécessaires. Nous ne pouvons que regretter l'absence de volonté politique de l'actuelle majorité de s'engager dans cette voie.

Pour tout contact : 02.43.54.72.24 / www.la-sarthe-a-gauche.com

Le mot de la majorité ...

Lors de la dernière session du Conseil général, les élus de gauche toujours en mal d'imagination, n'ont pas hésité à remettre en cause la politique d'aménagement numérique conduite par le Conseil général et de son concessionnaire Sartel.

Bien que cela ne fasse pas partie de ses compétences, le Conseil général en partenariat avec le Mans Métropole a décidé dès 2004 de réaliser un réseau départemental haut débit pour que les Sarthoises et les Sarthois puissent bénéficier des dernières évolutions technologiques et des meilleures offres tarifaires.

Avec la plus grande mauvaise foi, les élus de gauche tentent maintenant de faire croire que cette initiative ambitieuse serait un échec. Pourtant, les résultats sont là et quelques chiffres suffisent pour attester de la réussite de ce projet.

- Près de 30 000 foyers bénéficient d'un service dégroupé
- Plus de 75 000 Sarthois surfent tous les jours, parfois sans le savoir, grâce au réseau départemental.
- Plus de 1 500 foyers ne pouvant pas bénéficier de l'ADSL sont raccordés grâce au WiMax ou au satellite mises en œuvre par Sartel.
- Sur 70 zones d'activités, les entreprises bénéficient d'une connexion de même niveau que le quartier d'affaires de la Défense à Paris.

Malgré ces avancées, environ 1000 foyers sarthois connaissent encore des problèmes de connexion. À la demande du Conseil général, Sartel met tout en œuvre pour proposer des solutions alternatives comme le WiMax ou le satellite. Si ces techniques n'offrent pas les mêmes possibilités que l'ADSL, elles permettent cependant une connexion à 2 Mégabits, qui constituait l'engagement initial du Conseil général.

Si des difficultés perdurent, elles ne doivent pas faire oublier que le Conseil général a été un département pionnier dans l'aménagement numérique de notre territoire. Aujourd'hui, grâce à cette politique volontariste de la majorité départementale, la Sarthe est l'un des départements les plus avancés en matière de couverture haut débit.

En préférant toujours les fausses polémiques aux solutions concrètes et constructives, les élus de gauche montrent encore une fois qu'ils ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux qui engagent l'avenir des Sarthoises et des Sarthois.

DU NIL À ALEXANDRIE HISTOIRES D'EAUX

MUSÉE DE TESSÉ LE MANS-SARTHE



DU 26 NOVEMBRE 2011
AU 27 MAI 2012

Informations : 02 43 47 38 51
www.expo-nilalexandrie.fr

